

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 20 (1932)

**Heft:** 389

**Artikel:** A la Commission administrative de l'hôpital et de la maternité

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-260845>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

si supérieurement organisé, viendra les arracher non seulement des bras de leur grand-mère, mais de ceux de leur mère elle-même.

La dernière ressource de nos aïeules nous est aussi enlevée: celle de nous consacrer à la tenue de la maison. Si nous sommes franches avec nous-mêmes, il nous faut bien admettre que ce n'est plus aujourd'hui une occupation suffisante pour remplir la vie d'une femme en pleine maturité. Les grandes opérations du filage, du brassage, du tissage n'existent plus pour donner à Grand-maman l'illusion d'être aussi affairée qu'elle le fut. Comme tous ses contemporains, elle achète tout fait ce qui se fabriquait autrefois à la maison; et toute femme habituée à diriger sa maison en s'occupant de ses enfants trouvera que les occupations domestiques sont un travail insuffisant pour en faire la seule occupation de son existence.

Vous allez me demander quelle nécessité il y a à exposer des vérités bien connues sur la vie domestique moderne? C'est que tout en les connaissant parfaitement, nous persistons à vivre comme si nous les ignorions. Une jeune mère qui élève des enfants de cinq et deux ans et qui en attend un troisième ne voudra jamais croire que les enfants, ses enfants grandiront et la quitteront. D'ailleurs, il lui semble qu'elle n'a pas le temps de songer à ces éventualités tant les enfants exigent de soins et de réflexions. Quelles que soient les exigences de sa vie affairée d'à présent, elle se blâmerait de ne pas donner à ses petits les soins physiques qui les rendront heureux et vigoureux dans leur âge mûr; mais elle leur prépare le plus triste spectacle que nous puissions la contempler: la vue d'une vie humaine qui s'est atrophiée et fanée pour leur permettre de vivre.

(A suivre.) D. CANFIELD FISHER.  
(Adaptation franç. de Mad. GUÉRITTE.)

## A la Commission Administrative de l'Hôpital et de la Maternité.

On sait que l'Association genevoise pour le suffrage féminin a toujours considéré comme une des tâches à son programme d'obtenir l'accès de femmes qualifiées à des Commissions officielles, et que ce n'est qu'en 1925 qu'elle a, pour la première fois, battu en brèche le préjugé qui avait toujours barré le passage à ses candidates, et réussi notamment, de concert avec l'Union des Femmes, à faire entrer M<sup>lle</sup> le Dr. Maystre dans l'importante Commission administrative de l'Hôpital et de la Maternité.

Combien le travail de M<sup>lle</sup> Maystre a été utile et apprécié dans cette Commission, c'est ce que prouvent les regrets unanimes qui entourent sa démission, causée par une surcharge de travail ne lui permettant plus de faire face à ces fonctions très absorbantes. La reconnaissance de nos Sociétés féminines genevoises lui est tout spécialement acquise pour la façon dont elle a marqué par son activité la nécessité absolue de la présence d'une femme en tout cas dans cette Commission. Le Conseil d'Etat du canton de Genève vient en effet de nommer une autre femme en remplacement de M<sup>lle</sup> Maystre: M<sup>lle</sup> le Dr. Cécile Bertrand, présentée simultanément par l'Association pour le Suffrage, l'Union des Femmes, l'Association des Femmes universitaires et l'Union des Institutrices primaires.

Toutes nos meilleures félicitations vont à M<sup>lle</sup>

des aliénés, une Goutte de lait, une Ligue d'acheteurs, une Coopérative des consommateurs, un Foyer du travail féminin, une imprimerie coopérative, l'Ordre international pour l'éthique et la culture, etc., etc.

Dès 1907, c'est à Yvoire, dans une belle demeure campagnarde baptisée « La Fourmière » que vivent les Foret. Bien que très ébranlé par la guerre et affaibli par la maladie, l'infatigable savant continue de travailler: infirme du bras droit, il apprend à écrire de la main gauche. Socialiste et pacifiste convaincu, il défend encore ses idées par la parole et par la plume comme au temps de sa jeunesse. Devant toutes les injustices, il se dresse menaçant et tenace. Foret fut féministe dans l'âme; lui et sa dévouée compagne s'intéressaient aux progrès du groupe suffragiste d'Aigle et exprimaient leurs regrets quand la maladie ou le mauvais temps les empêchaient d'assister à une assemblée ou une conférence.

Après avoir écrit de la main gauche son dernier et remarquable ouvrage sur les fourmis, Foret se décide à se séparer de sa merveilleuse collection de ces petites bêtes, — la plus grande collection du monde — et la vend au musée de Genève.

Le patriarche d'Yvoire mourut le 27 juillet 1931 à l'âge de 83 ans. Ce courageux luttant, ce grand penseur est en repos, mais son œuvre lui survit. Le livre très intéressant et documenté de M. de Murat, qui seul un médecin pouvait écrire aussi intelligemment, est un hommage à celui qui se disait citoyen de la terre.<sup>1</sup> J. V.

le Dr. Bertrand, qui, à ses qualités professionnelles, à l'expérience acquise pendant quatre ans comme médecin-assistant à la Policlinique, joint pour nous le mérite d'être une suffragiste convaincue et militante, membre depuis bien des années du Comité de l'Association pour le Suffrage, et qui, nous le savons, ne permettra jamais que soit porté atteinte devant elle aux principes fondamentaux de notre féminisme.

## La X<sup>e</sup> Conférence des Présidentes de Sociétés suffragistes

De plus en plus, ces rencontres annuelles des Présidentes de nos sections suffragistes s'avèrent excellentes, aussi bien au point de vue des idées neuves et intéressantes qu'elles mettent en circulation dans les milieux suffragistes, qu'à celui des relations personnelles qu'elles permettent de nouer et d'entretenir, ou encore à celui de l'entraide et du courage qu'elles insufflent à celles qui, dans des conditions souvent bien difficiles, luttent pour le succès de notre mouvement. Et la réunion du 23 octobre dernier, convoquée à Berne, n'a pas manqué à la tradition. Par le nombre des participantes d'abord, 28 Sections et Groupes locaux étant représentés par 35 personnes venues des quatre coins de notre pays; par l'intérêt des questions traitées ensuite. On entendit d'abord M<sup>lle</sup> Grutter (Berne) parler de la Ligue antisuffragiste installée dans le canton de Berne, avec quelques ramifications sur territoire vaudois, et dont la conférencière analysa très justement la psychologie plutôt simpliste, faisant l'histoire de son développement, et apportant des précisions utiles à connaître sur son organisation et son fonctionnement. Il est seulement dommage que, emportée par sa verve et ses convictions, M<sup>lle</sup> Grutter ait débordé sur le temps prévu pour la discussion, si bien que, malgré les efforts de M<sup>lle</sup> M. Kammacher (Montreux), qui présidait, il a été impossible avant la séparation d'examiner à fond la question comme toute essentielle: celle de l'attitude des suffragistes vis-à-vis de Ligues de cet ordre. Faut-il les combattre, leur donnant de la sorte une importance qu'elles seront heureuses de s'attribuer? ou est-il plus politique de les ignorer dans un silence plein de dédain? deux problèmes de tactique suffragiste différents suivant les circonstances de chaque région, et qu'il aurait été intéressant d'envisager sous tous leurs angles.

M<sup>me</sup> Leuba (Leysin) exposa ensuite avec beaucoup de pénétration et de conviction ses idées sur la méthode par laquelle une mère de famille peut gagner ses enfants au suffrage féminin. Malheureusement, la discussion de cette question très importante aussi ne donna pas non plus tout ce que l'on pouvait en attendre, non pas alors faute de temps, mais faute de participantes, les mères de familles étant restées sur la réserve beaucoup plus que les célibataires dans cet échange de vues! En revanche, l'exposé que fit M<sup>lle</sup> Gourd sur la situation financière véritablement très sérieuse de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et qui influe forcément sur ses perspectives d'avenir, souleva une discussion intéressante animée — et très réconfortante aussi par l'intérêt chaleureux porté au sort de notre grande Fédération internationale, par la volonté marquée des assistantes de faire un réel effort en sa faveur, et par la conviction inébranlablement manifestée de la nécessité absolue de son existence. Les Sections vont étudier cette question au cours de cet hiver, et formuler des suggestions et des propositions au Comité Central pour sa session de janvier: en réalité, ne suffirait-il pas d'un effort minime mais continu, de la part de chaque membre pour assurer l'avenir de l'Alliance?

On entendit encore M<sup>me</sup> Leuch, Présidente centrale de l'Association, dans quelques communications aux Sections touchant leur activité de cet hiver; puis, à la suite de propositions individuelles diverses, une conversation générale très animée s'engagea, à laquelle mit seulement fin l'heure implacable des trains. Mais l'on ne se sépara pas sans envoyer un télégramme de sympathie et de vœux de prompt rétablissement à M<sup>me</sup> Vischer-Alioth (Bâle-Ville), l'une des inspiratrices et animatrices de ces Conférences, retenue malheureusement chez elle par la maladie, au grand regret de chacune.

Une assistante.



Séance du Comité Central.

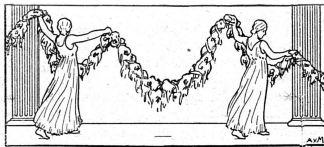
Bien que l'ordre du jour de la dernière séance du Comité Central de notre Association ne fut pas extrêmement chargé, certaines questions ont dû cependant être remises à une autre réunion pour qu'il soit possible de les étudier de façon approfondie; ce fut le cas notamment de

l'avenir de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, ce qui permettra aux présidentes de Sections de collaborer à cette étude en fournissant au C. C. par leurs propositions une base utile de discussion.

C'est que, qu'on le veuille ou non, de nombreux sujets qui ne sont pas spécifiquement suffragistes occupent forcément le Comité et absorbent une bonne partie de son temps: par exemple la nationalité de la femme mariée, un Comité spécial de déléguées de quatre organisations nationales l'ayant prise en main dans le domaine suisse, et préparant une requête à soumettre au Conseil Fédéral; par exemple encore, la lutte contre les stupéfiants, au sujet de laquelle a été confirmée la découverte faite par nous dans notre précédent numéro, à savoir que, alors que ce sont les femmes qui ont pris l'initiative de ce mouvement et l'ont lancé, le Bureau directeur du Comité national récemment fondé ne compte pas un seul membre féminin! tandis qu'en revanche, la Commission d'études des industries de guerre a, aussitôt créée, fait appel au concours féminin.

Dans l'ordre suffragiste pur, signalons le compte-rendu du Cours de Vacances de 1932 et les plans pour celui de 1933, qui se tiendra probablement dans le Tessin; le rapport de la présidente sur la séance d'une Commission du parti radical suisse à laquelle elle fut conviée, en compagnie des chefs de la Ligue antisuffragiste, à exposer notre revendication devant un auditoire profondément silencieux et morne; les très intéressantes précisions apportées par M<sup>lle</sup> Zwahlen, soit sur le service de presse si bien dirigé par elle, soit sur la documentation qu'elle rassemble avec intelligence et minutie sur la solution donnée dans divers cantons suisses à certains problèmes suffragistes (prud'femmes, électoral et éligibilité ecclésiastique, etc.). Le Comité s'occupa également de questions d'administration intérieure: rapport financier, film, activité chancelante de certaines Sections, liste de conférencières; des questions de paix, soit en relations avec l'activité du Comité International féminin pour le Désarmement, sur laquelle M<sup>lle</sup> Gourd présenta un bref rapport, soit à la suite d'une proposition de la Section de Saint-Gall; des faits et gestes de la déléguée suisse à la récente Assemblée de la S. d. N., etc., etc. Quoi d'étonnant que sept heures d'horloge bien remplies aient passé à ces entretiens et à ces discussions d'ordre varié, qui prouvent une fois de plus à quel point le suffrage féminin constitue la clef de tous ces problèmes actuels?

E. G.



## A travers les Sociétés

Les femmes d'affaires.

Réunie le 27 octobre au soir chez sa présidente M<sup>me</sup> Schroeder, à Lausanne, l'Union féminine suisse des carrières libérales et professionnelles a admis sept membres nouveaux et entendu un rapport de sa présidente sur le congrès qui, à Paris, les 14 et 15 juillet dernier, réunit les présidentes de seize Fédérations nationales. On y a discuté de l'admission des ménagères dans la Fédération; ne serait-ce pas un moyen de remettre en honneur la ménagère, de lui donner la dignité professionnelle et d'améliorer la situation de cette bonne à tout faire non rétribuée? On a parlé aussi à Paris des droits égaux, de l'émancipation des femmes, de leur collaboration au désarmement, des échanges internationaux, des barrières douanières qui s'élevaient entre les Etats. Il est intéressant de constater que, quelles que soient les préoccupations des associations féminines, elles en arrivent toutes, de par la force des choses, à constater l'infériorité où les place leur minorité politique et à aborder la question de l'égalité des droits.

L'Union organise, pour la fin du mois de novembre, sa première manifestation publique, c'est-

à-dire une exposition-vente où l'on verra des tricoteuses, des tissages, des broderies, de la peinture, de la sculpture, de la gravure. S. B.

## Union des Femmes de Genève.

Le Bureau de placement de l'Union des Femmes ayant pris un très grand développement a été obligé, par suite de la situation économique actuelle, de chercher un nouveau local. Grâce à la générosité de la Ville de Genève, il a pu s'installer dans une salle de l'ancienne Ecole de la Madeleine, au 1<sup>er</sup> étage.

Ce bureau, qui est destiné à procurer du travail aux chômeuses de toutes les branches, est entièrement gratuit. L'installation, le téléphone, le mobilier ayant occasionné des frais supplémentaires, le Comité de l'Union des Femmes serait très reconnaissant à ceux qui pourraient participer à ces dépenses impévues en versant un don, si modeste soit-il, au local de l'Union, 22, rue Etienne-Dumont, ou au Compte de chèques L. 1198.

Le Comité recommande chaleureusement le Cours populaire d'art décoratif que donne au local de l'Union M<sup>lle</sup> I. Vollenweider, tous les vendredis, à 20 h. 30. S'inscrire au local.

## Carnet de la Quinzaine

Vendredi 4 novembre:

LAUSANNE: Association lausannoise pour le Suffrage féminin, 2 bis, rue du Lion d'Or, 20 h. 30: Séance mensuelle. *A propos de Ministère féminins* (les ministères féminins sont-ils favorables ou non au développement du pastorat féminin?), causerie par M<sup>me</sup> L.-H. Pache. Discussion.

Samedi 5 novembre:

GENÈVE: Ouverture de la « Semaine de la Paix. » Palais Eynard, 15 h.: Ouverture officielle de l'Exposition *Paix ou Guerre*; 17 h.: *Les Femmes et la Paix*, causeries par M<sup>lle</sup> Mary Dingman, présidente du Comité International féminin pour le Désarmement, Emilie Gourd, membre de ce Comité, A. Hallsten-Kallia, membre de la Section de Coopération intellectuelle (S. d. N.), et M<sup>me</sup> N. Spiller (S. d. N.). — Vente du ruban blanc de la paix au profit du Comité International féminin pour le Désarmement.

Id.: Musée Rath, 20 h. 30: Vernissage et ouverture officielle de la XII<sup>me</sup> Exposition de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs.

Lundi 7 novembre:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Thé suffragiste. *A propos de la XII<sup>me</sup> Assemblée de la S. d. N.*, par M. Léopold Boissier, secrétaire-général-adjoint de l'Union Interparlementaire. Discussion.

Mercredi 9 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 17 h.: *L'art du Moyen-Age en France*, deuxième causerie.

Samedi 12 novembre:

GENÈVE: Club International, 4, rue de Monthoux, 15 h. à 19 h.: Séance anniversaire des vingt ans du *Mouvement Féministe*. — 19 h. 30. Selon le nombre d'inscriptions, souper en commun à la Taverne anti-alcoolique de Plainpalais, 6, rue de Saussure.

Lundi 14 novembre:

GENÈVE: Taverne anti-alcoolique, 6, rue de Saussure, 19 h. 30: Soroptimist-Club: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités. *Activité professionnelle et devoirs familiaux* (suite de la discussion commencée le mois dernier).

Mercredi 16 novembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 17 h.: *L'art du Moyen-Age en France*, troisième causerie.

Vendredi 18 novembre:

GENÈVE: Station d'émission Radio-Suisse romande, 16 h. 45 à 17 h.: Causerie par T.S.F. par M<sup>lle</sup> Emilie Gourd. (Le sujet sera annoncé par les revues spéciales.)

M<sup>lle</sup> Jane Hoschek  
(Abonnée au Mouvement)  
13, QUAI DES BERGUES  
TÉLÉPHONE 25.419

**PARAPLUIES**  
GRAND CHOIX DE  
**FOURURES**  
MATEAUX EN TISSUS BEGES

Se charge de transformations et de réparations aux meilleures conditions.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER

## FIANCÉES!

Vous désirez certainement acquérir un trousseau de très belle toile du canton de Berne et des Vosges, pouvant durer longtemps et d'un goût éprouvé, et vous voudrez qu'il soit richement brodé et d'une exécution parfaite. ● ● ● Il est de votre intérêt de profiter de mes prix très réduits pour effectuer vos achats. ● ● ● Pour réaliser ce désir adressez-vous à

**MAX MAIER**  
42, r. du Rhône (II<sup>me</sup>)  
GENÈVE —  
Téléphone 52.730

Echantillons et voyageurs à disposition



<sup>1</sup> Foret a publié plus de 400 ouvrages divers; ses principales publications sont en français: *Les jours de la Suisse*; *Le monde social des journaliers* (5 vol.); *La boisson dans nos mœurs*; *La question sexuelle* (traduite en une vingtaine de langues), etc., etc.